

SE DÉPLACER À HALIFAX

GUIDE D'UTILISATION
DES SERVICES DE
HALIFAX TRANSIT

☎ 311

[Halifax.ca/transit](https://halifax.ca/transit)







Bienvenue à Halifax

Ce guide a pour but de vous présenter les services de Halifax Transit.

Les autobus et les traversiers à Halifax sont exploités par Halifax Transit, un service relevant du gouvernement municipal.

Ce guide vous explique comment :

-  planifier un trajet en autobus ou en traversier
-  payer votre trajet
-  voyager en toute sécurité
-  obtenir des renseignements complémentaires

Certains renseignements, comme ceux que vous trouverez sur Halifax.ca ou dans le Rider's Guide, ne sont proposés qu'en anglais. Les centres de service à la clientèle (accessibles en composant le 311) assurent un service dans plus de 150 langues.

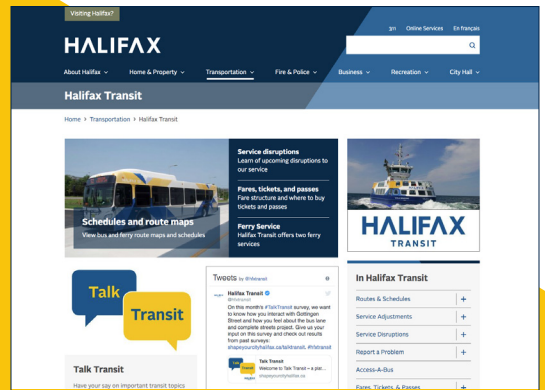
 **311**
Halifax.ca/transit

Site Web et Twitter

Le plan du réseau de Halifax Transit, les plans de chaque ligne et les horaires sont accessibles depuis notre site Web : Halifax.ca/transit.

Rendez-vous sur la page «Routes & Schedules» pour vous renseigner sur les itinéraires et accéder aux horaires.

Ce site est une ressource précieuse pour connaître les horaires en période de fête, les interruptions de service, les tarifs des billets, les politiques de Halifax Transit et bien plus encore.



Twitter

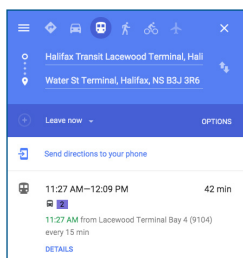
Abonnez-vous au compte Twitter de Halifax Transit @hfxtransit pour être informé des déviations de ligne, des offres d'emploi, des événements et de l'actualité de Halifax Transit.



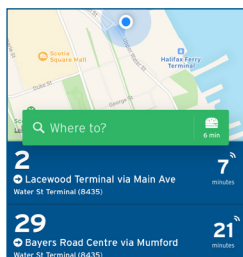
Comment planifier un trajet avec votre téléphone intelligent



Google Maps



Transit App



Téléchargez une application de planification de trajet comme Google Maps ou Transit. Google Maps fonctionne également sur les ordinateurs portables et les ordinateurs de bureau.

Gardez à l'esprit que les applications comme Google Maps et Transit se basent sur les données et que, par conséquent, les horaires de départ ne sont donnés qu'à titre indicatif. Il est donc conseillé de se présenter à l'arrêt d'autobus quelques minutes avant l'horaire indiqué. Comme les applications manquent parfois de précision concernant l'estimation des déplacements, les correspondances avec les autres autobus ne sont pas garanties.

Comment planifier un trajet sans Internet ni téléphone intelligent

Utilisez le Rider's Guide : vous trouverez une version imprimée du guide et un plan du réseau dans une bibliothèque ou dans un centre de service à la clientèle.

Appelez la ligne réservée aux départs au 902 480-8000 et saisissez le numéro de votre arrêt pour connaître les horaires des autobus en temps réel.

Appelez le 311 : les préposés aux appels pourront vous aider à planifier votre trajet.

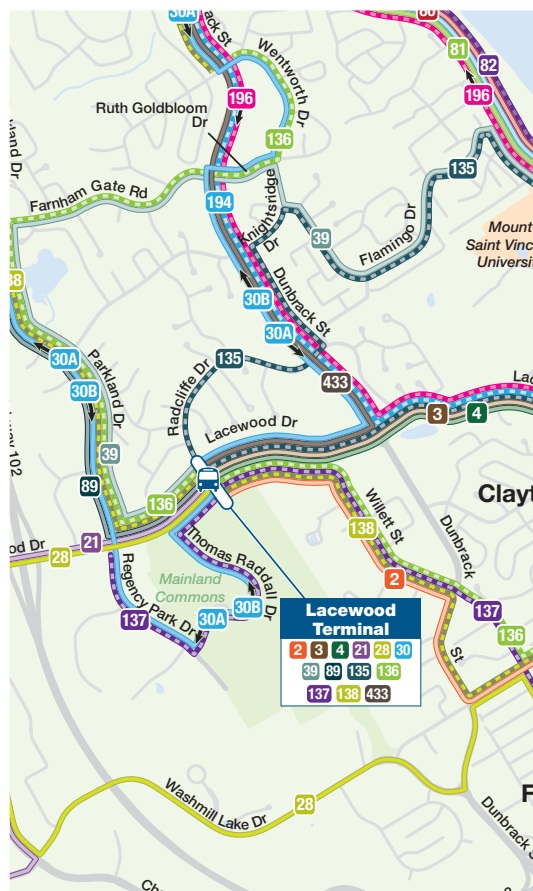
Comment planifier un trajet sans Internet ni téléphone intelligent (suite)

Munissez-vous du Rider's Guide et d'un plan du réseau, que vous trouverez dans une bibliothèque, dans un centre de service à la clientèle ou auprès de certains détaillants.

Le plan vous permet de visualiser l'ensemble du réseau de transport en commun pour repérer la ligne qu'il vous faudra sans doute emprunter.

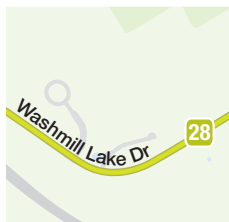
Le Rider's Guide vous donne les horaires pour chaque ligne.

Le plan du réseau ressemble à ceci :

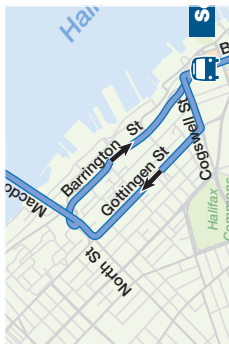


Vous trouverez les plans correspondant à chaque ligne sur le site Web.

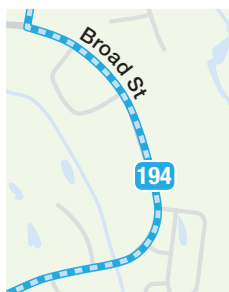
Les itinéraires sont indiqués par des lignes colorées sur lesquelles figure le numéro de ligne associé. Par exemple, Washmill Lake Drive est desservie par la ligne 28 :



La présence d'une flèche indique que la ligne ou une partie de la ligne ne fonctionne que dans un sens. Par exemple, la ligne 10 utilise le même itinéraire dans les deux sens, sauf à certains endroits. Les flèches indiquent la direction que l'autobus emprunte à ces endroits-là.



Les lignes pointillées ou discontinues indiquent une voie express qui ne fonctionne qu'aux heures de pointe, généralement en direction du centre-ville le matin, et vers la périphérie dans l'après-midi.



Les lignes pointillées ou discontinues indiquent une voie express qui ne fonctionne qu'aux heures de pointe, généralement en direction du centre-ville le matin, et vers la périphérie dans l'après-midi.



Le plan du réseau contient également un schéma de chaque terminus.



La fréquence du service varie en fonction de la ligne. Aux heures de pointe, certaines lignes voient leurs autobus passer toutes les 15 minutes ou plus. D'autres lignes n'ont que quelques autobus par jour. Les horaires sont indiqués dans le Rider's Guide.

Comprendre les horaires des lignes

99 Halifax		Service classique																																																																	
Vers le centre-ville de Halifax																																																																			
1	2	3	4																																																																
5	6	7	8																																																																
9	10	11	12																																																																
<table border="1"> <tr> <th>Branches (A et B)</th> <th>Aldrow & John Stewart</th> <th>Terminal de Portland Hills</th> <th>Terminal de Penburn</th> <th>Alderney Gate</th> <th>Terminal de Bridge</th> <th>Barrington & Duke (en direction du bus)</th> <th>Itinéraires de bout en bout (pour plus la ligne 98)</th> </tr> <tr> <td></td> <td>6035</td> <td>8955</td> <td>8948</td> <td>6030</td> <td>7612</td> <td>Arrivée</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8">Du lundi au vendredi</td> </tr> <tr> <td>99A</td> <td>-</td> <td>543a</td> <td>553a</td> <td>603a</td> <td>608a</td> <td>618a</td> <td>-></td> </tr> <tr> <td>99B</td> <td>608a</td> <td>622a</td> <td>632a</td> <td>642a</td> <td>647a</td> <td>657a</td> <td>-></td> </tr> <tr> <td>99A</td> <td>-</td> <td>632a</td> <td>642a</td> <td>652a</td> <td>657a</td> <td>707a</td> <td>-></td> </tr> <tr> <td colspan="8">toutes les 30 minutes</td> </tr> <tr> <td>99B</td> <td>627a</td> <td>641a</td> <td>651a</td> <td>701a</td> <td>706a</td> <td>716a</td> <td>-></td> </tr> </table>				Branches (A et B)	Aldrow & John Stewart	Terminal de Portland Hills	Terminal de Penburn	Alderney Gate	Terminal de Bridge	Barrington & Duke (en direction du bus)	Itinéraires de bout en bout (pour plus la ligne 98)		6035	8955	8948	6030	7612	Arrivée		Du lundi au vendredi								99A	-	543a	553a	603a	608a	618a	->	99B	608a	622a	632a	642a	647a	657a	->	99A	-	632a	642a	652a	657a	707a	->	toutes les 30 minutes								99B	627a	641a	651a	701a	706a	716a	->
Branches (A et B)	Aldrow & John Stewart	Terminal de Portland Hills	Terminal de Penburn	Alderney Gate	Terminal de Bridge	Barrington & Duke (en direction du bus)	Itinéraires de bout en bout (pour plus la ligne 98)																																																												
	6035	8955	8948	6030	7612	Arrivée																																																													
Du lundi au vendredi																																																																			
99A	-	543a	553a	603a	608a	618a	->																																																												
99B	608a	622a	632a	642a	647a	657a	->																																																												
99A	-	632a	642a	652a	657a	707a	->																																																												
toutes les 30 minutes																																																																			
99B	627a	641a	651a	701a	706a	716a	->																																																												
Plus d'information sur la ligne ici.																																																																			

- Numéro de la ligne.**
- Nom de la ligne.**
- Type de service.**
Service classique (traversier inclus), MetroLink, MetroX ou ligne express régionale.
- Ligne accessible aux personnes à mobilité réduite.** Tous les autobus de Halifax Transit sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour en savoir plus sur le service Access-A-Bus, rendez-vous sur halifax.ca/transportation/halifax-transit/access-a-bus.
- Destination.**
- Bifurcation et itinéraire de bout en bout.**
Branches (A et B) indique les branches de la ligne dans le cas où celle-ci serait constituée de plusieurs bifurcations. Un **itinéraire de bout en bout** est indiqué par le symbole « -> » : lorsqu'une ligne arrive à sa destination et se transforme en une nouvelle ligne dont le trajet va se poursuivre jusqu'à sa nouvelle destination.
- Principaux arrêts de long du trajet.**
- Numéro de l'arrêt d'autobus et système téléphonique.**
Ce numéro à quatre chiffres correspond au numéro de l'arrêt d'autobus (il est également indiqué sur le panneau de l'arrêt d'autobus). Appelez le 902 480-8000 pour connaître les horaires de passage des deux prochains bus pour chaque ligne. Lorsqu'il vous sera demandé de saisir votre numéro d'arrêt, utilisez ce numéro à quatre chiffres. Le système téléphonique vous indiquera l'heure de passage prévu ou l'heure de passage estimé. **L'heure de passage prévu** se fonde sur les horaires répertoriés dans ce guide. **L'heure de passage estimé** se fonde sur l'information de passage des autobus en temps réel.
- Arrivée.**
Cette colonne indique l'heure à laquelle l'autobus est censé arriver à sa destination.
- Jours de fonctionnement de la ligne.**
- Fréquence.**
Les horaires de passage de l'autobus à chaque arrêt. En parcourant les horaires de gauche à droite, vous obtiendrez la durée de trajet approximative entre chaque arrêt (la présence d'un tiret indique que l'autobus ne s'arrête pas à cet arrêt).

Les horaires de service du matin sont indiqués par un « a ». Les horaires de service de l'après-midi sont indiqués par un « p ». Les horaires de service après minuit sont indiqués par un « x ».
- Des renseignements complémentaires** au sujet de la ligne sont indiqués après les horaires.

Comment payer

Les tarifs actuels sont indiqués au verso du Rider's Guide. Les tarifs des traversiers sont les mêmes que ceux des autobus classiques.

Les enfants de moins de cinq ans bénéficient de la gratuité, et il existe des tarifs réduits pour les jeunes et les personnes âgées.

Votre méthode de paiement va dépendre de la fréquence à laquelle vous comptez vous déplacer.

Option n° 1

Vous pouvez payer en espèce au moment de monter dans l'autobus. La monnaie ne vous sera pas rendue. L'argent doit être déposé dans la boîte de perception.

Option n° 2

Vous pouvez acheter un carnet de 10 billets. Ces carnets sont vendus dans les centres de service à la clientèle et chez certains détaillants. La liste de tous les points de vente est accessible sur Halifax.ca/transit.

Option n° 3

Vous pouvez acheter une carte de transport mensuel. Ces cartes sont vendues dans les centres de service à la clientèle et chez certains détaillants pour une période d'un mois civil. La liste de tous les points de vente est accessible sur Halifax.ca/transit.

Cartes de transport à prix réduit

Plusieurs programmes permettent de bénéficier de cartes de transport à prix réduit, notamment :

- **Le Programme de bienvenue à Halifax**
 - » Communiquez avec l'ISANS au 902 423-3607
- **Le Programme annuel de carte de transport pour les personnes à bas revenus**
 - » Communiquez avec Halifax Transit au 311
 - » **le Programme d'aide à l'emploi et au revenu** (accessible uniquement si vous recevez une aide à l'emploi du ministère des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse)
 - » Communiquez avec votre bureau local de services communautaires ou appelez le 1 877 424-1177 pour en savoir plus

Correspondances

Si vous comptez prendre un autre autobus, ou un traversier et un autobus dans les 90 minutes qui suivent l'achat de votre billet, demandez une correspondance [kòrèspòdàs] au moment de payer. Si vous empruntez un autre autobus ou traversier dans les 90 minutes qui suivent, présentez votre correspondance au lieu de payer à nouveau.

Comment emprunter l'autobus

- Présentez-vous à l'arrêt de l'autobus quelques minutes avant l'horaire indiqué.
- Munissez-vous de votre billet ou préparez l'argent pour pouvoir payer.
- Faites un geste au conducteur de l'autobus pour lui indiquer que vous souhaitez monter à bord. Pour votre sécurité, ne vous approchez pas trop près de la chaussée.
- Laissez les autres usagers descendre de l'autobus avant de monter.
- Au besoin, une rampe peut être abaissée pour faciliter la montée. Tous les autobus de Halifax Transit sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Demandez au conducteur de sortir la rampe si vous en avez besoin pour monter à bord.
- Déposez l'argent dans la boîte de perception ou présentez votre correspondance.
- Demandez une correspondance.

Comment descendre de l'autobus

- Si vous ne savez pas exactement à quel endroit vous devez descendre, écoutez l'annonce du prochain arrêt ou demandez au conducteur.
- Appuyez sur le bouton « Stop » ou tirez la corde fixée le long des fenêtres pour indiquer que vous souhaitez descendre au prochain arrêt.
- Demandez au conducteur de sortir la rampe si vous en avez besoin pour descendre de l'autobus.
- Sortez de l'autobus par la porte arrière lorsque vous en avez la possibilité.



MetroLink

Les autobus MetroLink relient les collectivités de banlieue au noyau urbain et aux autres services de transport en commun. Ce service est proposé à un tarif supérieur au tarif ordinaire, car il permet de transporter les usagers sur de longues distances et plus rapidement.

MetroX / lignes express régionales

Les lignes express régionales relient les collectivités rurales et éloignées au noyau urbain et aux autres services de transport en commun. Pour utiliser ce service, les usagers doivent actuellement payer un dollar de plus que le tarif ordinaire.



Transport actif

Des porte-vélos se trouvent à l'avant de tous les autobus. Ils peuvent contenir jusqu'à deux vélos. C'est à vous qu'il revient de charger et de décharger votre vélo : le conducteur ne peut aucunement vous y aider. Vous ne pouvez pas emporter votre vélo à l'intérieur de l'autobus. Si le porte-vélo est plein, vous devez attendre le prochain autobus avec un porte-vélo libre.

Si vous voulez vous entraîner à utiliser les porte-vélos, un modèle de porte-vélo est à votre disposition au terminus de Lacewood.



Traversiers

Halifax Transit propose deux services de traversier : le service du traversier Alderney assure la liaison entre Halifax et le débarcadère Alderney dans le centre-ville de Dartmouth, tandis que le service du traversier Woodside assure la liaison entre Halifax et Woodside. Les deux traversiers finissent leur course au même terminal, à Halifax.

Les horaires des traversiers sont indiqués dans le Rider's Guide et sur le site Web. Les horaires des traversiers sont organisés de la même manière que les horaires des autobus. Vous pouvez également consulter les horaires des traversiers sur Halifax.ca/transit, section « Ferry Service ».

Les itinéraires des traversiers sont indiqués sur la carte située dans le port de Halifax. Le tarif est identique à celui des autobus classiques, et chaque terminal dispose d'un bureau de sécurité où les paiements sont encaissés. Pensez à demander une correspondance au bureau de sécurité : elles sont valables aussi bien pour les autobus que pour les traversiers.

Après vous être acquitté du tarif ou avoir présenté votre correspondance, vous pourrez franchir le bureau de sécurité et devrez patienter jusqu'à ce que la lumière verte s'active. Cette lumière signale qu'il est temps d'embarquer sur le traversier. Les passagers peuvent effectuer le trajet dans la cabine sur le pont principal, ou dehors sur le pont supérieur.



Access-A-Bus

Access-A-Bus est un service de transport destiné aux personnes dans l'incapacité d'utiliser le système de transport en commun classique en raison d'un handicap physique ou cognitif.

Vous avez droit au service Access-A-Bus si vous :

- avez besoin d'un fauteuil roulant ou d'un triporteur pour vous déplacer
- êtes incapable de monter ou descendre une marche de 35 cm sans aide
- êtes incapable de marcher 175 mètres sans aide
- avez une vision de 20/200 ou moins (aveugle au sens de la loi)
- êtes incapable d'utiliser les transports en commun classiques en raison d'un handicap physique ou cognitif

Certaines personnes souffrent d'un handicap qui les oblige à recourir au service Access-A-Bus pour tous leurs trajets, tandis que d'autres n'utilisent le service que lorsqu'elles se déplacent seules, pendant l'hiver ou pour certains trajets.

Le niveau d'admissibilité au service sera déterminé en fonction de vos besoins. Les niveaux d'admissibilité sont les suivants :

- permanent
- temporaire (pour une période de trois mois uniquement)
- saisonnier (pendant l'hiver)
- conditionnel (voyage seul, dialyse)

Vous pouvez faire une demande pour le service Access-A-Bus sur [Halifax.ca/transit](https://halifax.ca/transit).

Si vous n'avez pas droit au service Access-A-Bus, sachez que le réseau de transport en commun de Halifax Transit est entièrement accessible en fauteuil roulant.



Changements dans le service de transport en commun

Il arrive que certaines lignes soient déviées de leur itinéraire habituel en raison de fermetures de routes, ou modifiées dans le cadre d'un « plan neige » pendant la saison hivernale. Une annonce numérique s'affichera à l'avant de l'autobus pour indiquer une éventuelle déviation de l'itinéraire habituel.

Pour connaître les déviations temporaires, suivez Halifax Transit sur son compte Twitter [@hfxtransit](https://twitter.com/hfxtransit). Les interruptions de service et les déviations d'itinéraire programmées sur plusieurs jours sont indiquées sur [Halifax.ca/transit](https://halifax.ca/transit).

Les changements prévus dans le service de transport en commun peuvent avoir lieu jusqu'à quatre fois par an. De nouvelles versions du Rider's Guide et des plans de ligne seront mises à disposition lorsque les changements seront mis en œuvre. Pour en savoir plus sur les changements prévus, rendez-vous à la page « Service Adjustments » sur [Halifax.ca/transit](https://halifax.ca/transit). Les changements sont également annoncés à bord des autobus et aux terminus.

Vous trouverez également des renseignements sur les changements à plus long terme sur [Halifax.ca/transit](https://halifax.ca/transit). Le plan de Halifax Transit « Avançons ensemble » décrit les changements de service prévus par la municipalité.

In Halifax Transit

Routes & Schedules	+
Service Adjustments	+
Service Disruptions	+
Report a Problem	+
Access-A-Bus	
Fares, Tickets, & Passes	+
Ferry Service	+
Lost & Found	
Moving Forward Together	+
Park & Ride	
Passenger Information	+
Plans and Reports	
Transit Programs and Services	+
Transit Technology	+

Conseils pour voyager en toute sécurité

- Ne courez pas pour attraper ou rattraper un autobus. Les conducteurs ne sont pas autorisés à faire monter ou à laisser descendre les passagers ailleurs qu'aux arrêts d'autobus.
- Portez un vêtement réfléchissant lorsque vous vous déplacez de nuit.
- Après être descendu de l'autobus, utilisez le passage pour piétons le plus proche pour traverser la rue plutôt que de traverser illégalement.
- Utilisez les passages pour piétons prévus à cet effet lorsque vous vous déplacez à travers les terminus d'autobus.
- Établissez un contact visuel avec le conducteur avant de traverser devant un autobus.
- Regardez toujours ce qui se passe autour de vous lorsque vous patientez à un terminus ou à un arrêt d'autobus.
- Signalez tout comportement suspect ou inapproprié à un conducteur ou un superviseur à Halifax Transit.
- Ne tapez pas sur l'autobus pour capter l'attention du conducteur : vous pourriez vous blesser.
- En Nouvelle-Écosse, la législation impose aux automobilistes de céder la voie aux autobus qui signalent leur intention de se réinsérer dans la circulation au moment où ils s'écartent du bord du trottoir.
- Abstenez-vous de fumer à bord des autobus ou sous les abribus de Halifax Transit. Le règlement administratif N-300 interdit de fumer dans les biens municipaux, sauf là où il existe des zones fumeurs désignées.
- Abstenez-vous de manger à bord des autobus de Halifax Transit.
- Seules les boissons munies d'un couvercle refermable sont autorisées à bord des autobus.
- Vous êtes invité à respecter les autres usagers en éteignant votre musique, en parlant discrètement et en évitant de mettre les pieds sur les sièges.

Comment obtenir de l'aide

- Appelez le 311 : le service vous est proposé dans plus de 150 langues
- Adressez-vous au personnel d'un centre de service à la clientèle
- Adressez-vous au personnel d'une bibliothèque publique
- Adressez-vous à un conducteur d'autobus
- Rendez-vous sur [Halifax.ca/transit](https://halifax.ca/transit)

Comment signaler un problème

Si vous rencontrez un problème concernant l'un des points ci-dessous, rendez-vous dans la section «Report a Problem» sur [Halifax.ca/transit](https://halifax.ca/transit) ou appelez le 311.

- la manière de conduire à Halifax Transit
- les pratiques de marketing de Halifax Transit
- le comportement d'un conducteur de Halifax Transit

Comment retrouver les objets perdus à bord des autobus, des traversiers ou dans les terminus

Le local des objets trouvés se trouve au terminus de Bridge, à Dartmouth. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, et ferme pendant les vacances. Appelez le 902 490-6617 pour savoir si l'objet que vous avez perdu a été retrouvé.

Si vous souhaitez déposer un objet que vous avez trouvé, apportez-le au terminus de Bridge ou remettez-le à un conducteur d'autobus.

Comment donner son avis à Halifax Transit

Vous pouvez transmettre vos remarques générales à Halifax Transit en appelant le 311, en gazouillant @hfxtransit ou en répondant aux enquêtes mensuelles sur Talk Transit : shapeyourcityhalifax.ca/talktransit.



The background of the image is composed of three distinct geometric sections. A bright yellow triangle is located in the top right corner. The remaining area is split diagonally from the bottom left to the top right. The upper-left portion of this diagonal split is a medium blue, and the lower-right portion is a darker blue.

HALIFAX
TRANSIT